

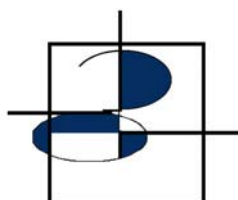
DEPARTEMENT DE LA SOMME

Commune de GENTELLES

PLAN LOCAL D'URBANISME

4.1

**LISTE
EMPLACEMENTS RESERVES**



Céline BOUDARD CAPON Urbaniste Architecte DPLG

1 Ter rue de Verdun - BP 243 - F- 27 002 Evreux CX
Tél – Fax : 02.32.38.01.96 - Email : celine.boudard-caupon@wanadoo.fr

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Le territoire communal de Gentelles comporte deux emplacements réservés à destination de la Commune :

ER 1 : parcelle cadastrée AB 32 (3150 m²), en vue de l'extension de la zone de loisirs de l'espace Faidherbe pour le relier au terrain de Football

ER 2 : parcelles cadastrées AA 95 partielle (2100 m²) et ZM 37 partielle (335 m²), en vue de la préservation de la haie et la création d'une sente piétonne paysagée et d'une noue d'écoulement pluvial.